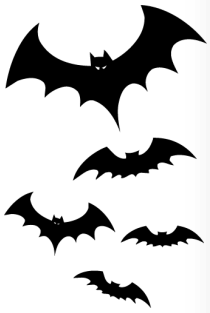

SUIVEZ TOUTE L'INFORMATION SUR STE-HÉLÈNE

SITE INTERNET http://www.sainte-helene-sur-mer.fr/

Sainte Hélène Sur Mer

Les grandes lignes du dernier conseil municipal

Convention opérationnelle d'actions foncières avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB)

Le maire rappelle l'historique de la vacance de l'immeuble les Épidauriales depuis sa construction en 2013 et des contacts pris par la municipalité depuis 2014 avec différents organismes pour le rendre occupé. Cet immeuble comprend 10 appartements T1 bis d'environ 30 m² chacun, une salle de convivialité, un ascenseur, un sous-sol et 5 places de parking. Tous les appartements sont accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Le projet initial, monté par un particulier, était destiné à accueillir des personnes âgées avec possibilité de présence d'une personne pour les surveiller (résidence-services) mais suite à une étude de marché défaillante, l'immeuble n'a jamais accueilli un seul locataire compte tenu des loyers (environ 1000 €). Le propriétaire est en état de cessation de paiement de son prêt.

Le bien a été mis en vente une première fois par le liquidateur judiciaire dans le cadre d'une adjudication. La vente n'a eu aucune enchère. Les différentes pistes étudiées par des bailleurs sociaux (pension d'accueil et de réinsertion de personnes en état de fragilité sociale ou de mineurs isolés) pour réutiliser ce bien ont été abandonnées, principalement en raison de l'isolement de la commune vis-à-vis des commerces, services et emplois potentiels pour des personnes fragiles et sans moyen de locomotion,

Les pistes de résidence hôtelière de loisir ou de logement locatif classique ont aussi été étudiées mais elles feraient perdre à cet immeuble sa destination initiale qui est celle de recevoir des personnes à mobilité réduite ou/et âgées,

Enfin, cet immeuble doit conserver une vocation sociale en pratiquant des loyers accessibles.

Une seconde mise aux enchères réalisée le 19 septembre 2019 a vu sa réalisation pour un prix de 431 000 €.

La commune désirant préserver la vocation sociale à cet immeuble, a souhaité s'en porter acquéreur et mettre les appartements en location, avec des montants de loyers calculés selon les indices sociaux pour accueillir prioritairement des personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Ces appartements pourraient permettre des rapprochements familiaux pour des parents âgés d'habitants du secteur. La résidence pourrait aussi accueillir des jeunes travailleurs.

Ce projet nécessite l'acquisition d'une emprise foncière sise rue de Lizourden. Le coût de ces acquisitions, et le suivi administratif, voire de contentieux implique une masse de travail trop importante pour que la commune de Sainte-Hélène puisse y faire face seule dans un premier temps. C'est pourquoi, il est proposé de faire appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne. L'EPFB achèterait la nue-propriété et la commune l'usufruit, (5% du montant de l'acquisition), pour pouvoir gérer le bien librement durant toute la durée du « portage financier ». Les loyers perçus par la commune durant ces 7 années de durée du portage permettront de sécuriser le rachat par la commune en fin d'opération, ceux-ci constituant un apport financier important.

Le maire a communiqué à l'assemblée une note de cadrage économique reprenant les chiffres de l'étude financière qui a été réalisée et qui indique que le prêt complémentaire qui sera nécessaire pour racheter le bien à l'EPFB dans 7 ans sera couvert par les loyers, restant dans les indices sociaux souhaités par la municipalité, dans des conditions très sécurisantes pour le budget communal.

Dans l'optique de ces portages, l'EPFB signe des conventions cadres avec les communautés de communes, définissant les grands enjeux partagés, puis des conventions opérationnelles pour chaque secteur de projet. En ce sens, la CCBBO a signé une convention cadre avec l'EPFB qui est complétée par une convention opérationnelle avec chaque collectivité sollicitant son intervention.

La convention opérationnelle définit les prestations demandées à l'EPFB, les modalités d'acquisition de biens et de réalisation des études et/ou travaux, le taux d'actualisation et le prix de revente.

Elle précise en outre l'obligation de louer au moins 25 % des logements dans le cadre des loyers PLUS ou PLAI.

Il est donc proposé de formaliser la demande d'intervention de notre collectivité auprès de l'EPFB et d'approuver la convention opérationnelle proposée par cet établissement. La convention est approuvée à la majorité (1 abstention).

Délégation du droit de préemption foncière à l'EPFB

Le maire rappelle que le Droit de Préemption Urbain a été mis en place sur la commune de Sainte-Hélène. Le 10 août 2019, le Tribunal de Grande Instance de Paris a notifié à la commune de Sainte-Hélène, une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant la mise en vente sur adjudication d'un immeuble appartenant à la société LES EPIDAURIALES, SARL en liquidation judiciaire. Ce bien se situe dans le périmètre de la convention d'actions foncières entre la Commune et l'EPFB . Aussi, afin de permettre à cet établissement de mener à bien dès à présent sa mission d'acquisition et de portage foncier, il y a lieu de lui déléguer le droit de préemption sur le bien. Le conseil approuve à la majorité (1 abstention).

Des personnes ont déjà manifesté leur intérêt pour cette résidence en vue d'accueillir un de leurs proches. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. Une journée portes-ouvertes aura lieu dans les semaines à venir. Nous vous tiendrons informés.

Création d'un emploi d'agent technique
Le maire propose la création d'un emploi non-permanent d'adjoint technique territorial du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020 correspondant à un accroissement temporaire d'activité des services techniques. Cet emploi sera pourvu par un agent non-titulaire de droit public recruté en fonction des nécessités de service.

Adhésion au SATESE
Le maire rappelle l'adhésion de la commune au Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE). La convention actuelle pour la période 2015-2017 a été reconduite par avenant n° 2 pour l'année 2019. Afin de continuer à bénéficier de ce service, le département propose un projet d'avenant qui portera le N° 3 et entérinera l'appui technique du SATESE jusqu'au 31 décembre 2020. L'avenant est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Contrat de Prestations de Services avec la société SACPA
Le maire informe le conseil municipal que le contrat passé avec la société SACPA pour la capture, le ramassage et le transport des animaux errants et /ou dangereux sur la voie publique arrive à échéance le 31 décembre 2019. Il propose de le reconduire à compter du 1er Janvier 2020. Il pourra être reconduit par tacite reconduction trois fois par période de 12 mois sans que sa durée totale n'excède 4 ans. Le coût financier est de l'ordre de 0.823 € HT /habitant/ an. Le conseil approuve à l'unanimité.

Projet Territorial de Biodiversité – Contrat Nature avec le Conseil Régional de Bretagne
La commune a candidaté à deux reprises à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par l'agence française pour la biodiversité concernant la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Ces deux candidatures, bien que très bien classées, n'ont pas été sélectionnées, le financeur ayant opté de soutenir en priorité des communautés de communes.
La réflexion se poursuit par la réalisation d'un projet territorial biodiversité, s'inspirant de la démarche d'ABC. Ce projet participe à la construction du Plan Local d'Urbanisme afin d'avoir une vision globale de l'état de la biodiversité, de définir les zones à enjeux et surtout à proposer un plan d'actions.
Cette démarche est éligible au soutien du conseil régional de Bretagne par le biais d'un contrat nature sous réserve notamment : - d'une cohérence de la démarche avec le Schéma régional de cohérence écologique,
- d'établir un plan d'actions biodiversité,
- de verser les données au portail géobretagne.

La mise en œuvre d'un contrat nature ouvre des possibilités de soutien financier, à savoir une subvention accordée représentant 60 % maximum du coût total du projet (HT ou TTC), plafonnée à 20 000 € pour la phase de diagnostic et études correspondant au projet de la commune de Sainte-Hélène.
Les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont éligibles. L'ensemble des aides participant au financement du projet est plafonné à 80 % et un auto-financement de 20% minimum est attendu (fonds propres, bénévolat...). Le conseil approuve à l'unanimité la mise en œuvre d'un contrat nature.
Rappel *: Un mail pour nous faire vos retours d'observations sur la biodiversité de la commune (oiseaux, petite faune et insectes) : biodiversite.stehelene@gmail.com*

Protocole de participation citoyenne de la commune de Sainte-Hélène
Associant les habitants à la sécurisation de leur environnement, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la police/gendarmerie nationale, et de mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, par une approche partenariale des relations entre la population et les forces de sécurité de l'État.

Il vise à : - Développer auprès des habitants de la commune de Sainte Hélène une culture de la sécurité ;
- Renforcer le contact entre la gendarmerie nationale et les habitants ;
- Développer des actions de prévention de la délinquance au niveau local.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire a engager le dispositif de participation citoyenne et à signer le protocole associant la commune, M. Le Préfet du Morbihan et M. Le Commandant du groupement de gendarmerie départementale.

Mission d'aide à la numérotation des voies et fiabilisation de l'adresse
Le maire rappelle l'importance pour la bonne marche des services publics, pour les citoyens et pour les entreprises de disposer d'un dispositif de numérotation et de fiabilisation des adresses postales. La commune présente 247 points d'adresses sans numéros et 49 secteurs nécessitent une amélioration des éléments de signalisation. Ces éléments de diagnostic placent la commune dans un faible niveau de qualité des adresses et numérotations (36% des adresses communales là où sur le territoire intercommunal cette donnée concerne 11% des adresses).

Cela pose problème tant pour l'acheminement du courrier ou des colis mais aussi pour celui des secours qui utilisent de plus en plus la géolocalisation.
Le maire propose d'engager une mission d'aide à la dénomination et la numérotation des voies pour la fiabilisation des adresses comprenant :
- La réalisation d'un audit accompagné de recommandations d'amélioration,
- La réalisation d'un projet d'adressage avec une nouvelle cartographie,
- Une assistance sur la communication citoyenne et l'information / implication des habitants en amont et en aval de l'action

A l'unanimité, le conseil décide de confier cette mission à La Poste par le biais d'un contrat de prestation pour un montant de 6200 euros.

VIE MUNICIPALE

Toutes les infos et planning des travaux d'assainissement encours sont disponibles en mairie. Les annonces seront faites au fur et à mesure des étapes du chantier sur le panneau lumineux, sur Facebook et sur le site de la commune.

Ne pas hésiter à aller rencontrer le chef de chantier sur le terrain en cas de difficulté particulière.

Pour le bon avancement du chantier, il est important de limiter au maximum le flux des véhicules. Moins il y aura de gène pour les ouvriers sur le chantier, plus de chantier avancera vite et moins la gène sera durable pour les riverains...

Merci d'avance pour votre patience et votre compréhension.

Depuis quelques semaines, les employés communaux ont un véhicule électrique à disposition pour les déplacements du quotidien. Avec cet utilitaire électrique (dont l'achat a bénéficié d'une subvention spéciale) c'est 0 émission en roulant, 0 nuisance sonores, jusqu'à 4,3m3 de volume, 200km d'autonomie, une location de batterie équivalent à un plein de carburant mensuel, une économie et un confort de maintenance avec une mécanique simplifiée qui facilite la vie du service technique. La commune a de plus souscrit depuis plusieurs mois au contrat d'électricité verte d'EDF

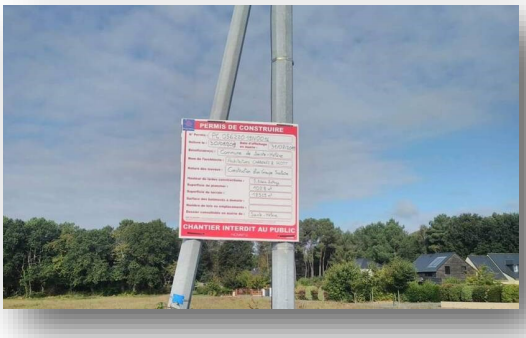

Le permis de construire de la future école de Ste-Hélène a été signé le 30 août dernier. Le panneau d'affichage a été installé sur le terrain le 13 septembre et la clôture du chantier vient d'être achevée.

VIE INTERCOMMUNALE

Blavet Bellevue Océan — Maison de services au public

La CCBBO a été labellisée « Maison de services au public » et a établi des partenariats avec la CAF, la CARSAT, la MSA, POLE EMPLOI et la CPAM.

- A votre disposition, un point d'accès numérique
- Une équipe à votre écoute vous accueille et vous accompagne dans vos démarches administratives.

Horaires de la MSAP

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
(sans rendez-vous)

Contact

Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan
PA de Bellevue – Allée de ti neùé
56700 MERLEVENEZ
02.97.65.62.90 – msap@ccbbo .fr

VIE PRATIQUE

Isolation à 1 € : info ou intox ? Les conseils de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

L'isolation des combles à 1€ est financée par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) :
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie
En début d'année 2019, le gouvernement a fixé un montant minimum des certificats d'économie d'énergie pour certains travaux, notamment l'isolation des combles, l'isolation des planchers bas et le remplacement des chaudières fiouls : cette mesure s'appelle la prime coup de pouce. Cela permet à certains organismes de proposer des combles à 1€ en étant entièrement financés par les certificats d'économie d'énergie (CEE).
Les offres disponibles ainsi que les montants de la prime « coup de pouce » sont présentés sur le site du ministère :
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020
Vous recherchez une entreprise RGE ou un architecte. Consultez l'annuaire des professionnels sur le site Faire.fr :
https://www.faire.fr/trouvez-un-professionnel
Pour l'isolation des combles, cela concerne généralement les combles perdus (isolation par insufflation), et il est plus difficile de proposer une isolation à 1€ pour des rampants, car ces travaux sont généralement plus coûteux. La valeur des CEE dépend également de vos revenus, l'offre à 1€ est généralement réservée aux ménages respectant les plafonds de revenus de l'ANAH :
https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/
Si certaines offres sont sérieuses, des démarchages abusifs et des arnaques existent aussi.
Afin de vous en prémunir, voici nos conseils :
- Evitez les démarchages qui se proposent d'intervenir directement chez vous pour faire les travaux, sans avoir d'abord visité votre logement ;
- Demandez toujours un devis préalable, qui fera apparaître la nature des travaux et la méthodologie utilisée : dépose de l'isolant existant ? (généralement non compris dans l'offre). Pose d'un pare-vapeur ? Repérage préalable des réseaux électriques ? etc…
- Vérifiez les performances énergétiques de l'isolant, ainsi que la valeur du CEE proposé et l'organisme financeur.
- Demandez à avoir les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile de l'entreprise, ainsi que le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
Si vous avez un doute, vous pouvez :
- prendre rendez-vous avec un conseiller-juriste de l'ADIL au **02-97-47-02-30 (Vannes)** ou **02-97-21-74-64 (Lorient)**, pour nous montrer votre devis.
- ou nous questionner par mail adil.56@wanadoo.fr

RESTAURANTS DU CŒUR de RIANTEC
OUVERTURE tous Les MARDIS et JEUDIS
De 8h30 à 11h30
La campagne d'été se terminera le 14 Novembre 2019
Fermeture du centre semaine 47 (18 au 24 nov.)
Ouverture les mardis et jeudis toute l'année de 8h30 à 11h30

CAMPAGNE D'HIVER

DU 26 NOVEMBRE 2019 AU 13 MARS 2020

Inscriptions sur RDV aux jours et heures d'ouverture
Se munir des justificatifs (quittances de loyer, salaires, pension, RSA, CAF etc.)
Les inscriptions et la distribution ont lieu :
ZA de Villemarion RIANTEC 56670—TEL. : 02.97.82.15.44
Mail : ad56.riantec@restosducoeur.org
Contact : Marie-Thérèse GUILLAUME responsable au 06.30.07.41.61

Taxe de Séjour

RAPPEL : Pensez à vous acquitter de votre taxe de séjour perçue en 2019 pour le 30 novembre.
La taxe de séjour perçue pour le mois de décembre pourra être versée courant janvier 2020.

Partenariat entre le CCAS et le service de téléassistance Présence Verte

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées…). Grâce à Présence Verte, **1er réseau de téléassistance** en France, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité. Fiable et efficace, ce système est simple d'utilisation.

Présence Verte Pays d'Ouest, opérateur de proximité (siège social à Vannes) avec des conseillers techniques dans tous les départements et professionnel *(certification AFNOR obtenue en 2018)* vous garantit un tarif mensuel **tout compris** et **sans contrainte** :

- Location du matériel, abonnement à la centrale d'écoute**, suivi et maintenance technique inclus**
- **Pas de préavis, pas de frais de résiliation et pas de durée d'engagement minimum**

Nouveautés

- **Activ'Dialog :** Un transmetteur de téléassistance nouvelle génération et un cadre numérique qui permet de recevoir les messages audio et visuels de ses proches et/ou de partenaires sélectionnés.
- **Activ'Mobil :** Fourniture et mise en service d'un **smartphone** simple d'utilisation. En cas d'agression, chute ou malaise, *géolocalisation volontaire* par déclenchement sur bouton d'alerte du téléphone et/ou du déclencheur (médaillon / bracelet), la procédure de secours Présence Verte est alors appliquée (cf ci-dessous). Possibilité d'utiliser sa propre carte SIM (sous réserve de compatibilité).
- Le **Bracelet détecteur de chutes :** Il déclenche l'alarme et la procédure de secours automatiquement **en cas de chute brutale,**

Exemple : l'abonné chute dans un escalier avec perte de connaissance, le détecteur déclenchera automatiquement la procédure d'alarme.

Présence Verte propose aussi le *détecteur de fumée connecté* à distance à la téléassistance, le coffre à clés sécurisé pour faciliter l'accès au domicile de la famille et des intervenants… La téléassistance peut être installée même sans ligne téléphonique et sans box.

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat d'une exonération partielle des frais d'installation et de mise en service : **soit 24.50€ au lieu de 49 €.**

Pour tout renseignement et une ***démonstration gratuite.*** Contactez votre Mairie ou PRESENCE VERTE au **02.97.46.51.23** ou par mail sur **paysdouest@presenceverte.fr**

Pass Culture—Ce projet gouvernemental vise à renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes Français, et à apporter à l'ensemble des acteurs culturels du territoire un nouveau canal de communication.
L'année de ses 18 ans, jusqu'à la veille de ses 19 ans, chaque jeune résidant en France pourra demander l'octroi d'une enveloppe de 500€ à dépenser sur le Pass Culture, parmi un large choix de spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques…
Pré-inscription au Pass Culture: www.pass.culture.fr

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2019 pour la campagne écoulée.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr . Néanmoins, le formulaire cerfa N° 13995*04 existe pour les personnes ne pouvant déclarer via internet. Il est disponible en mairie.

ETAT CIVIL

DECES

Denise ALLAIN, décédée le 8 août 2019,
4 rue du Penher, 81 ans

Robert LE CROM, décédé le26 septembre 2019,
Kerguéro, 89 ans

MARIAGE

Céline LE BOUÉDEC et Cédric LOTHORÉ,
Mariés le 3 août 2019, 18, Le Moustoir

Alix DEMARTIAL et Jean-Baptiste MARCOUL DE MONTMAGNER DE LOUTE,
Mariés le 23 août 2019, Kerfrézec

Lise HAUPAIS et Vincent ALLAIN,
mariés le 7 septembre 2019, 8 rue des Lavandières

NAISSANCES

Hugo ROUAULT, né le 15 août 2019 à Vannes,
Kergourio

Mélissa GRALL, née le 21 septembre 2019 à Lorient,
3 Impasse Georges Morin

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Quelques dates à retenir...

31 Octobre	**HALOWEEN**	Comité des Fêtes	Bourg
5 Novembre	**LA RONDE DES LIVRES**	RIPAME & Bibliothèque	Bibliothèque
9 Novembre	**FEST NOZ**	Loisirs Détente	Salle Beg-Er-Lann
11 Novembre	**CÉRÉMONIE ARMISTICE 14-18**	Anciens combattants & Municipalité	Monument aux morts
11 Novembre	**REPAS ANCIENS COMBATTANTS**	Anciens Combattants	
16 Novembre	**REPAS AVENIR**	Avenir	Salle Beg-Er-Lann
23 Novembre	**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**	Sentiers d'Hélène	Salle Beg-Er-Lann
26 Novembre	**SPECTACLE FIN D'ANNÉE**	RIPAME	
30 Nov. 1er Déc.	**MARCHÉ DE NOËL**	APEL St Joseph	Salle Beg-Er-Lann
8 Décembre	**REPAS DE L'AMITIÉ**	CCAS & Municipalité	Salle Beg-Er-Lann
13 Décembre	**REPAS DE NOËL**	Amicale Laïque	Salle Beg-Er-Lann
14 Décembre	**FEST NOZ**	Association ROC'H	Salle Beg-Er-Lann
18 Décembre	**REPAS DE NOËL**	Loisirs Détente	Salle Beg-Er-Lann

L'association « Les Lucioles » propose à la MDA, une rencontre intergénérationnelle autour de la couture, le samedi matin (hors vacances scolaires). Pour les travaux et désirs de chacun, Carmen accompagne et conseille bénévolement celles et ceux qui le souhaitent.
Tous les 1er samedis du mois, c'est aussi l'occasion de venir faire quelques réparations avec le Repair Couture Café !
Prochaine rencontre le **9 novembre**.

Une nouvelle association à Sainte Hélène ! « Le Labourioù »

Apprendre à bricoler, faire des bocaux, réparer son vélo, connaître les plantes sauvages, cuisiner des produits locaux, fabriquer un chauffe-eau solaire, faire de la musique, écrire à plusieurs, fabriquer sa bière, jardiner, chanter… Partager des savoir-faire et se rencontrer, gagner en autonomie et en créativité…
Culture, nature, écologie, savoir-faire locaux, art, solidarité… le Labourioù à Sainte-Hélène, est un espace ouvert aux associations locales, permettant de se réunir, de travailler, d'exposer… ponctuellement ou de manière récurrente.
Si votre association est intéressée, si vous souhaitez faire une proposition particulière, merci de nous contacter par mail (lelabouriou@gmail.com) ou par téléphone (06 88 36 92 26).
Les particuliers aussi peuvent devenir membres du Labourioù et partager un peu de leur temps ou de leurs savoir-faire.

LABOURIOÙ

Le Labourioù
Pointe de Mané-Hellec
56700 Sainte-Hélène

Les photos de classe s'exposent !

Une animation de photos de classe est envisagée pour tous les Hélénois ayant fréquenté les écoles de Sainte-Hélène. Une initiative qui ne manquera pas d'éveiller la curiosité de tous et qui permettra, peut-être des retrouvailles après quelques années !

Nous avons tous quelques photos de classe dans des boîtes à chaussure ou dans des albums, alors, c'est le moment de les sortir !

Nous vous invitons à prêter de ces photos afin de les copier. Vous pouvez les déposer à la mairie ; elles seront numérisées et vous seront retournées dans les quatre jours.

Merci d'indiquer si possible, l'école et l'année scolaire concernée.

Festival ALIMENTERRE, à Ste-Hélène le 17 Novembre

Après 12 ans d'existence, le festival ALIMENTERRE est devenu un évènement international sur l'alimentation durable et solidaire organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Autour d'une sélection de films documentaires, il amène les citoyens à s'informer et comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde, afin qu'ils participent à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Pour cette année 3 films documentaires relatifs à diverses parties du monde seront projetées à Ste-Hélène le **dimanche 17 novembre à la Salle Beg-Er-Lann, à 17h** pour faire réfléchir et ouvrir des débats sur des questions telles que :

- Quelle place pour les femmes dans l'agriculture ici et là-bas ?
- La mobilisation citoyenne, levier pour faire avancer le droit à l'alimentation.
- La restauration collective, levier pour faire avancer « le consommer local ».

Voir le programme de tous les films pour ALIMENTERRE 2019 : https://www.alimenterre.org/l-edition-2019

Le prochain RDV des Bébés Lecteurs pour la Ronde des Livres est prévu le mardi 5 novembre à la bibliothèque de Ste-Hélène. L'animation est organisée par le RIPAME et les bénévoles de la bibliothèque. Deux séances sont programmées à partir de 9h30.

La Ronde des Livres

C'EST ARRIVE A STE HELENE !

ÇA BOUGE CHEZ LES DANSEURS...

Une rentrée sous le signe du changement pour les danseurs de l'association Loisirs Détente. En effet, cette année, ce n'est plus Marie-Hélène qui dispensera les cours. Après 17 années à transmettre son savoir et sa technique, elle cède la place à Anne-Claire. A noter le 1er Fest Noz de Loisirs Détente le 9 Novembre prochain avec Parfum de Folk et Mauvaise Langue

Crédit photo : Ouest-France

Sport et nature, succès à l'arrivée !

Près de 300 coureurs et randonneurs ont participé à la course nature Santez Helen le 1er septembre dernier. Une course qui séduit un large éventail de personnes : sportifs, marcheurs, une vingtaine d'enfants étaient même inscrits. Cette course fidélise depuis quelques années les coureurs et le public de par la qualité de l'organisation et le cadre exceptionnel dans lequel elle se déroule.
Un grand bravo aux participants et à tous les bénévoles.

Crédit photo : Ouest-France

Ça expose en mairie !

Crédit photo : Ouest-France

Deux très belles expositions de photos ont été visibles en mairie depuis septembre. Ce fut tout d'abord Marine et Jacqueline Maugère, ainsi qu'Odille Bouillet (photo de gauche) qui nous ont régalés de leurs clichés pris autour de la Ria.
En octobre, ce fut Gwénaëlle Evano (photo de droite) avec ses superbes et intrigants zoomes sur les coques de bateau. Une profusion de couleurs et de surprises visuelles à chaque fois qui ravissent les visiteurs...

Quand la lecture rassemble...

Deux Clubs de lecture réunissant une dizaine de lecteurs chacun, se retrouvent chaque mois à la bibliothèque pour échanger des impressions sur les livres qu'ils viennent de lire et les faire circuler au sein du groupe.
Pour la première fois, jeudi 17 octobre, les membres des deux clubs se sont réunis chez Le Creff, à Mané Hellec pour présenter leurs « coups de cœur » de l'année passée et échanger sur leurs ressentis.

L'accueil du mercredi connaît un joli succès depuis sa mise en place en septembre dernier. En moyenne, une douzaine d'enfants le fréquentent et se réjouissent des activités proposées par l'équipe d'animation. Chaque semaine, de nouvelles aventures, de nouveaux défis, des nouvelles découvertes… de l'art, de la science, des rallyes, des sorties, de la cuisine, etc. l'éventail d'activités est large pour le plaisir de tous.

PORTRAIT

ANTOINE

C'est un jeune couple dans une petite maison en cours d'aménagement : Antoine est un passionné et sa compagne l'assiste dans des travaux parfois ingrats et longs...
L'entrée du jardin est un peu encombrée … une 4 CV Renault, enfin une carrosserie entre vert d'eau et rouille est posée sur des étais. Derrière, ce doit être une vieille Peugeot 403 d'un bleue délavé et là, sur une espèce de remorque, c'est, dit Antoine, un pont de voiture qui attend d'avoir un peu de place pour être enfin monté ...
« *Demain on va à la bourse … on trouvera peut-être la courroie pour le « Combi » ou l'allumage pour la 4 CV...* » dit Antoine.

Quel événement allume ainsi une petite étincelle dans ses yeux ?
La grande bourse annuelle d'acquisition/échange de pièces automobile au Manoir de l'automobile de Lohéac évidemment !

« *Plusieurs centaines de vieilles voitures : toute une collection de Formules 1 depuis l'entre deux guerres, des combi, des vieilles limousines russes, des véhicules amphibies qui naviguent sur le grand étang et ...* »
On l'aura compris, Antoine est passionné de vieilles voitures depuis que son grand-père et un oncle lui proposaient comme terrain de jeux un champ rempli de d'épaves automobiles.
Avec un budget serré de jeune couple, pas assez de temps libre, avec un travail de dépanneur en mécanique/hydraulique, peu de place dans une maison en cours d'aménagement, la passion est entretenue par l'acquisition occasionnelle d'une nouvelle «carcasse ».

Chez eux ce sont pas moins de sept véhicules un peu anciens « *certains en état de rouler, certifiés au contrôle technique !* » : coccinelle, combi, 403, 4CV et quelques motos…
Une pièce de moteur à rechercher, un toit de combi à remplacer, un élément de carrosserie à souder, les contrôles techniques et les assurances réglementaires etc. de quoi s'occuper...
Quand il a le temps, Antoine cherche une bonne occasion pour étendre un peu sa flotte par bourses d'échanges/achats et contacts via Internet avec des collectionneurs aussi passionnés que lui (telle sur le Bon Coin, cette annonce d'offre à la vente de 15 à 20 divers modèles de DS Citroën) ; de fait, en Bretagne, il y avait une centaine d'épaves de la marque, dont seulement trois en état de marche, disposées l'une au dessus de l'autre sur des racks sous un vaste hangar…).
Parfois « l' occase » sera au bout d'un champ, dans les broussailles, sous les arbres…

Finalement, quel plaisir « *de redonner vie et faire rouler une vieille voiture dans son jus (carrosserie en l'état)* »

Directeur de publication : P. LEFUR – Tél. mairie : 02.97.36.64.36 – E-mail : saint.helene.sur.mer@wanadoo.fr
Bulletin imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique